



*Un soutien pour la réussite
de chaque élève*



Le Pôle d'appui à la scolarité (PAS) accompagne les élèves de la maternelle au lycée afin de favoriser une scolarité accessible et adaptée aux besoins de chacun.



Le PAS, c'est une équipe de proximité mobilisable par les familles et les équipes pédagogiques.



Un dispositif mobilisable toute l'année scolaire

Malgré les échanges avec l'équipe enseignante et les solutions mises en place, l'élève rencontre des difficultés pour accéder aux apprentissages ?

Le PAS accompagne les élèves ayant des **besoins éducatifs particuliers** et peut alors être sollicité **par** :



l'élève majeur



les parents



l'équipe éducative

afin de mettre en place des réponses rapides et adaptées **pour faciliter les apprentissages.**



Un accompagnement personnalisé

Le PAS, mis en place sur une durée déterminée, permet de :

- **évaluer les besoins de l'élève** dans une approche globale pédagogique ;
- proposer et coordonner des **réponses adaptées** (aménagement pédagogiques, matériels pédagogiques, soutien éducatif et pédagogique) ;
- **associer l'élève, les représentants légaux ou la famille, l'établissement scolaire** à la réflexion et à la construction d'un plan d'actions ;
- **accompagner l'élève et la famille ou l'élève et ses représentants légaux** dans les démarches ;
- **apporter un soutien ponctuel** dans la classe.



Une équipe dédiée

Chaque PAS est composé d'un binôme :



Enseignant coordonnateur



Educateur spécialisé

Une synergie renforcée entre l'**expertise pédagogique et médico-sociale**, accessible directement au cœur de l'école.



Un suivi en plusieurs étapes

